

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6726**

Intitulé

BAC PRO : Baccalauréat professionnel Fonderie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : Commission professionnelle consultative de la Métallurgie	Recteur de l'académie, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

223 Métallurgie (y.c. sidérurgie, fonderie, non ferreux...)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités du titulaire du baccalauréat professionnel « Fonderie » s'exercent au niveau de l'atelier et, en fonction du type d'entreprise, dans tout ou partie des secteurs suivants : - Préparation de la production.

- Production de moules, de noyaux ; élaboration d'alliages et obtention de pièces parachevées.
- Contrôle.

Il peut être amené à coordonner une équipe d'opérateurs et participer à l'organisation de leurs activités.

Les titulaires d'un baccalauréat professionnel « fonderie » peuvent exercer leurs activités dans des fonderies intégrées ou non mettant en œuvre différents types de matériaux :

- alliages ferreux (fontes, aciers...),
- alliages légers (base aluminium, magnésium),
- alliages cuivreux (bronzes, laitons, cupro-aluminium),
- alliages de zinc (kayem, zamak).

Ces fonderies utilisent différents procédés pour produire des pièces de petites ou de grandes dimensions :

- moulage main,
- moulage mécanisé,
- moulage en moule métallique, coulée gravitaire,
- moulage en moule métallique, coulée sous pression,
- obtention de pièces mécaniques par moulage en cire perdue,
- moulage d'art

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Fonderies de métaux ferreux ou non ferreux, indépendantes ou intégrées à de grandes entreprises (construction automobile, par exemple), automatisées ou non, travaillant en moules permanents ou non permanents, produisant en série ou à l'unité.

Le titulaire du baccalauréat professionnel « Fonderie » est un technicien d'atelier capable d'effectuer des tâches dans les services de préparation et d'organisation du travail, dans les laboratoires de contrôle et d'essais, à l'atelier dans le cadre de la production unitaire ou de série automatisée ou non.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2907 : Conduite d'installation de production des métaux

H2503 : Pilotage d'unité élémentaire de production mécanique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Préparation du travail
- Conduite d'un poste de travail
- Production en entreprise
- Économie-Gestion
- Prévention-Santé-Environnement
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Langue vivante

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 6726 - U2 : Préparation du travail	Décoder et analyser les directives de production. Interpréter les documents techniques d'un secteur de production. Recenser, décoder et interpréter les procédures et les consignes de production. Organiser un secteur de production. Procéder aux réglages d'un poste de travail. Assurer l'approvisionnement d'un secteur de production et l'évacuation des produits.
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 6726 - U31 : Conduite d'un poste de travail	Organiser le démarrage d'une fabrication. Assurer le pilotage d'un secteur de production manuel ou mécanisé. Mettre en oeuvre une procédure de contrôle. Animer et coordonner des activités de groupe.
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 6726 - U32 : Production en entreprise	Conduire un poste de travail automatisé en respectant les objectifs de production. Procéder aux changements de fabrication. Appliquer les procédures d'arrêt des activités d'un secteur de production en toute sécurité. Mettre en oeuvre les procédures de maintenance préventive. Transmettre les informations relatives à un secteur de production.
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 6726 - U33 : Économie-Gestion	Identifier les caractéristiques de l'environnement et du secteur de son activité professionnelle. Découvrir et maîtriser les bases de la gestion et de la communication professionnelle.
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 6726 - U34 : Prévention-Santé-Environnement	Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème. Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident. Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques. Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées. Proposer des actions permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'urgence.
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 6726 - U11 : Mathématiques	Rechercher, extraire et organiser l'information. Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution. Expérimenter, simuler. Critiquer un résultat, argumenter. Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 6726 - U12 : Sciences physiques et chimiques	Rechercher, extraire et organiser l'information. Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité. Expérimenter, simuler. Critiquer un résultat, argumenter. Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.
Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 6726 - U4 : Langue vivante	Compétences de niveau B1+ du CECRL - S'exprimer oralement en continu ; - Interagir en langue étrangère ; - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°9 de la fiche n° 6726 - U51 : Français	Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer. Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire. Devenir un lecteur compétent et critique. Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.
Bloc de compétence n°10 de la fiche n° 6726 - U52 : Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique	Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures. Comprendre les enjeux liés au développement durable. Identifier les enjeux et contraintes de la mondialisation. Identifier les droits et devoirs civils, politiques, économiques et sociaux.
Bloc de compétence n°11 de la fiche n° 6726 - U6 : Arts appliqués et cultures artistiques	Identifier les caractéristiques essentielles d'œuvres, de produits, d'espaces urbains ou de messages visuels. Situer une œuvre ou une production dans son contexte de création. Maîtriser les bases de la pratique des outils graphiques, traditionnels et informatiques.
Bloc de compétence n°12 de la fiche n° 6726 - U7 : Éducation physique et sportive	Compétences de niveau 4 du référentiel de compétences attendues - Réaliser une performance motrice maximale ; - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains ; - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique ; - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif ; - Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury, présidé par un enseignant-chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins de membres de la profession intéressée par le diplôme (employeurs et salariés en nombre égal).
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	Idem
Par expérience dispositif VAE	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

articles D337-51 à D337-94 du Code de l'éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 avril 2009

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

éduscol

[éduscol](#)

[ONISEP](#)

[Légifrance](#)

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Mise en oeuvre des matériaux, option matériaux métalliques moulés

Certification précédente : Mise oeuvre des matériaux option Matériaux métalliques moulés